

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – PROGRAMME DE BOURSES **UNIVERSITAIRE- BOURSE DE MÉRITE 2018-2019**

VOLET BOURSES DE MÉRITE / SPORT INDIVIDUEL ET D'ÉQUIPE

Montant des bourses: Bourses de 2 000 \$

** Le volet Recrutement concerne les bourses de recrutement.*

S'adresse à l'étudiant-athlète qui évolue pour une équipe universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien (une catégorie sport d'équipe, une catégorie sport individuel).

Objectif

Encourager un étudiant-athlète qui évolue pour une équipe universitaire québécoise et qui s'est démarqué au cours de la saison 2018-2019 (1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019).

Critères d'admissibilité

- ◆ Avoir complété avec succès un minimum d'une session (12 crédits) ou 18 crédits pendant l'année de référence (ou volume d'études équivalent à la maîtrise ou au doctorat) dans une université québécoise;
- ◆ Être inscrit officiellement comme étudiant à temps plein dans une université québécoise membre du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien pour l'année 2019-2020;
- ◆ Évoluer pour une équipe universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien pour la saison 2019-2020;
- ◆ Avoir réussi des performances sportives remarquables au cours de la saison 2018-2019;
- ◆ Avoir maintenu une moyenne académique supérieure à 2,3 sur 4,3 (ou l'équivalent) au cours de l'année de référence (1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019);
- ◆ Dans tous les cas, l'abandon des études ou de la carrière sportive par l'étudiant-athlète le disqualifie pour l'obtention de la bourse.

VOLET BOURSES DE MÉRITE / EXCELLENCE ACADÉMIQUE

Montant des bourses: Bourses de 2 000 \$

S'adresse à l'étudiant-athlète évoluant pour une équipe universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien

Objectif

Encourager l'étudiant-athlète qui évolue pour une équipe universitaire québécoise et qui a réussi des performances académiques et sportives remarquables au cours de la saison 2018-2019 (1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019).

Critères d'admissibilité

- ◆ Avoir complété avec succès un minimum de 24 crédits pendant l'année de référence (ou volume d'études équivalent à la maîtrise ou au doctorat) dans une université québécoise;
- ◆ Être inscrit officiellement comme étudiant à temps plein dans une université québécoise membre du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien pour l'année 2019-2020;
- ◆ Évoluer pour une équipe universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien pour la saison 2019-2020;
- ◆ Avoir réussi des performances académiques et sportives remarquables au cours de la saison 2018-2019 (une pondération de 60 % pour le dossier académique et de 40 % pour le dossier sportif sera considérée).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – PROGRAMME DE BOURSES

UNIVERSITAIRE- BOURSE DE MÉRITE 2018-2019

- ◆ Dans tous les cas, l'abandon des études ou de la carrière sportive par l'étudiant-athlète le disqualifie pour l'obtention de la bourse.

VOLET BOURSES DE MÉRITE/ LEADERSHIP

Montant des bourses: Bourses de 2 000 \$

S'adresse à l'étudiant-athlète qui évolue pour une équipe universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien.

Objectif

Encourager un étudiant-athlète évoluant pour une équipe universitaire québécoise qui s'est distingué par son engagement communautaire et par sa capacité d'assumer un leadership apprécié par son entourage qui a obtenu de bons résultats sportifs et académiques au cours de la saison 2018-2019 (1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019).

Critères d'admissibilité

- ◆ Avoir complété avec succès un minimum d'une session (12 crédits) ou 18 crédits pendant l'année de référence (ou volume d'études équivalent à la maîtrise ou au doctorat) dans une université québécoise;
- ◆ Être inscrit officiellement comme étudiant à temps plein dans une université québécoise membre du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien pour l'année 2019-2020;
- ◆ Évoluer pour une équipe universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien pour la saison 2019-2020;
- ◆ Avoir maintenu une moyenne académique supérieure à 2,6 sur 4,3 (ou l'équivalent) au cours de l'année de référence (1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019);
- ◆ Avoir obtenu de bons résultats sportifs au cours de la saison 2018-2019;
- ◆ S'être distingué par son engagement au sein de la communauté;
- ◆ Avoir démontré des habiletés de leadership, plus particulièrement sa capacité de diriger et de motiver les autres.
- ◆ Dans tous les cas, l'abandon des études ou de la carrière sportive par l'étudiant-athlète le disqualifie pour l'obtention de la bourse.